

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Conseil municipal du 12 février 2018



# LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

- La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a rendu obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants la tenue d'un débat d'orientation budgétaire, qui constitue la première étape dans le cycle budgétaire annuel de la collectivité.
- La loi NOTRe du 7 août 2015, dans son article 107, est venue compléter et définir le contenu des informations du DOB, qui s'appuie sur un rapport joint à la délibération actant la tenue du débat.
- Ce rapport s'inscrit dans une volonté de clarté et d'évaluation financière de l'action municipale.
- Il vise à informer l'assemblée délibérante de l'évolution de la situation financière de la Commune, ainsi que des propositions de la municipalité sur les choix budgétaires de l'exercice 2018, en tenant compte de l'environnement économique et des dispositions financières gouvernementales impactant les collectivités.

# SOMMAIRE

## 1/ LE CONTEXTE ECONOMIQUE

- Une relance économique qui se confirme en 2018...
- ... mais qui reste incertaine au vu du contexte politique actuel

## 2/ LES GRANDES LIGNES DE LA LOI DE FINANCES 2018 ET DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022

- La réforme de la Taxe d'Habitation
- Les autres dispositions

## 3/ A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

- Les principales hypothèses retenues pour construire le BP 2018
- Un niveau d'autofinancement satisfaisant grâce à la poursuite des efforts de gestion menés depuis maintenant 2014...
- ... particulièrement sur l'organisation interne...
- ... permettant une nouvelle fois d'équilibrer le budget sans avoir à recourir ni au levier fiscal...
- ... ni à l'emprunt...
- ... et de diminuer ainsi notre encours de dette pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive...
- ... tout en augmentant significativement les dépenses d'équipement

## 4/ LES GRANDS PROJETS DE 2018

## 5/ CONCLUSION





MONTMORENCY



# LE CONTEXTE ECONOMIQUE

- \* Une relance économique qui se confirme en 2018...
- \* ...mais qui reste incertaine au vu du contexte politique actuel



MONTMORENCY



# LE CONTEXTE ECONOMIQUE

- *Une relance économique qui se confirme en 2018...*
  - ❖ Le PIB poursuivrait sa croissance : +1,9% en 2017 (plus forte croissance depuis 2011), +0,5% début 2018 puis +0,4% au 2<sup>ème</sup> trimestre
  - ❖ L'économie française créerait 100 000 emplois marchands au 1er semestre 2018 mais le recul du chômage serait limité par la baisse des emplois aidés (9,4% à mi-2018, soit un repli de 0,1 point sur 1 an)
  - ❖ L'inflation s'élèverait de nouveau (+1,6% en juin 2018)
  - ❖ Le pouvoir d'achat des français serait bridé temporairement (+0,6% mi-2018) en raison du calendrier fiscal : l'impact des mesures fiscales défavorables (hausse de la CSG de 1,7 point) se ferait ressentir en début d'année 2018, contrairement aux mesures favorables (réforme TH notamment) qui viendraient augmenter le pouvoir d'achat en fin d'année
  - ❖ La consommation des ménages resterait modérée début 2018 (+0,3% par trimestre) en raison de la diminution du pouvoir d'achat constatée début 2018

## *... mais qui reste incertaine au vu du contexte politique actuel*

- ❖ Incertitudes sur les effets et le coût du Brexit, obtention difficile d'une coalition gouvernementale en Allemagne, élections parlementaires à venir en Italie, crise catalane

Source : note de conjoncture INSEE – décembre 2017



LES GRANDES LIGNES  
DE LA LOI DE  
FINANCES 2018 ET DE  
LA LOI DE  
PROGRAMMATION  
DES FINANCES  
PUBLIQUES 2018-2022

- \* La réforme de la Taxe d'Habitation
- \* Les autres mesures

# LES GRANDES LIGNES DE LA LOI DE FINANCES 2018 ET DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022

- *La réforme de la Taxe d'Habitation*

**1/ Un dégrèvement total accordé en fonction du revenu et de la composition du foyer (environ 80% des contribuables dégrévés sur le territoire national, 56,7% sur Montmorency (source : commission des finances du Sénat) :**

- Jusqu'à 28 K€ pour une personne vivant seule
- +8,5 K€ pour les deux 1ères demi-parts (soit 45 K€ pour un couple)
- +6K€ pour chaque demi-part à partir de la 3<sup>ème</sup>

**2/ Un dégrèvement dégressif**

- - 30% de la cotisation TH en 2018
- - 65% de la cotisation TH en 2019
- - 100% de la cotisation TH en 2020

**3/ Un dégrèvement pris en charge par l'état, sur la base des taux appliqués en 2017**

- Tous les effets « base » seront pris en charge par l'état
- Les collectivités conservent leur pouvoir de fixer les taux, mais l'impact de l'augmentation sera alors à la charge du contribuable



# LES GRANDES LIGNES DE LA LOI DE FINANCES 2018 ET DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022

- *Les autres dispositions*

## 1/ Pas de diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement pour 2018...

- Dotation forfaitaire 2018 = dotation forfaitaire 2017 +/- variation population – écrêtement en fonction du potentiel financier par habitant (maxi 1% des RRF de N-2)

- Une baisse cumulée des dotations de près de 2,3 M€ depuis 2011

Dotations	CA 2011	variation 2012	variation 2013	variation 2014	variation 2015	variation 2016	variation 2017	<i>perte cumulée</i>
<b>dotation forfaitaire</b>	4 757 441 €	1 159 €	-60 849 €	-252 894 €	-551 393 €	-587 107 €	-293 713 €	<b>-1 744 797 €</b>
<b>DSU</b>	179 657 €	-17 966 €	-26 948 €	-44 914 €	-89 829 €	0 €	0 €	<b>-179 657 €</b>
<b>DNP</b>	451 818 €	-45 182 €	1 625 €	10 244 €	39 524 €	-45 803 €	-41 223 €	<b>-80 815 €</b>
<b>FPIC (dépense)</b>	0 €	0 €	0 €	-185 024 €	-43 363 €	-9 635 €	-56 171 €	<b>-294 193 €</b>
<b>Total</b>	<b>5 388 916 €</b>	<b>-61 989 €</b>	<b>-86 172 €</b>	<b>-472 588 €</b>	<b>-645 061 €</b>	<b>-642 545 €</b>	<b>-391 107 €</b>	<b>-2 299 462 €</b>



# LES GRANDES LIGNES DE LA LOI DE FINANCES 2018 ET DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022

- *Les autres dispositions*

## 2/ ... mais une contractualisation entre l'Etat et 340 collectivités territoriales...

- Collectivités concernées : Régions, collectivités de Corse, Martinique et Guyane, Départements, Métropole de Lyon, communes et EPCI dont les dépenses réelles de fonctionnement de 2016 sont supérieures à 60 M€
- Objectif de cette contractualisation : limiter la hausse des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités concernées à 1,2% par an, contre 2,5 % constatés sur la période 2009 – 2014
- Effort demandé aux collectivités : 13 Md€, soit 2,6 Md€ par an entre 2018 et 2022
- Les sanctions en cas de non respect des engagements : prélèvement par l'Etat de 75 % du montant de l'écart si la collectivité a signé un contrat et 100 % si elle n'a pas signé. Ce prélèvement est toutefois plafonné à hauteur de 2 % des recettes réelles de fonctionnement.

→ **Montmorency non concernée**

# LES GRANDES LIGNES DE LA LOI DE FINANCES 2018 ET DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022

- *Les autres dispositions*

### 3/ ... accompagnée d'une mise sous surveillance du ratio de désendettement

- Initialement, 1 300 collectivités devaient être concernées par l'application de ce ratio (dont les communes de + 10 000 hab). Après de nombreux débats entre les deux Assemblées, le texte final cible uniquement les 340 collectivités concernées par la contractualisation
- Rappel du calcul :  $\text{ratio de désendettement} = (\text{encours de dette au 31/12}) / (\text{CAF brute})$
- Les plafonds retenus sont les suivants :
  - 12 ans pour les communes et EPCI
  - 10 ans pour les Départements et la Métropole de Lyon
  - 9 ans pour les Régions et les collectivités de Corse, Martinique et Guyane

→ Pour information : ratio de désendettement prévisionnel Montmorency fin 2017 : 5,9 ans

# LES GRANDES LIGNES DE LA LOI DE FINANCES 2018 ET DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022

- *Les autres dispositions*

## 4/ le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales

- Gel du montant de l'enveloppe à 1Md€ (contribution pour Montmorency en 2017 : 294K€)

## 5/ Poursuite du soutien à l'investissement local

- Enveloppe de 665 M€ au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, dont 570 M€ alloués au bloc communal et aux DOM pour des opérations de rénovation thermique, transition énergétique, mise aux normes d'équipements publics, équipements liés à la hausse du nombre d'habitants, équipements scolaires

## 6/ Revalorisation des bases fiscales adossée à l'inflation constatée

- Taux d'inflation calculé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre le mois de novembre N-1 et le mois de novembre N-2
- → revalorisation des bases 2018 = 1,2%



MONTMORENCY



# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

- \* Les principales hypothèses retenues pour construire le BP 2018
- \* Un niveau d'autofinancement satisfaisant grâce à la poursuite des efforts de gestion menés depuis maintenant 2014...
- \* ... particulièrement sur l'organisation interne...
- \* ... permettant une nouvelle fois d'équilibrer le budget sans avoir à recourir ni au levier fiscal...
- \* ... ni à l'emprunt...
- \* ... et de diminuer ainsi notre encours de dette pour la 3ème année consécutive...
- \* ... tout en augmentant significativement les dépenses d'équipement



MONTMORENCY

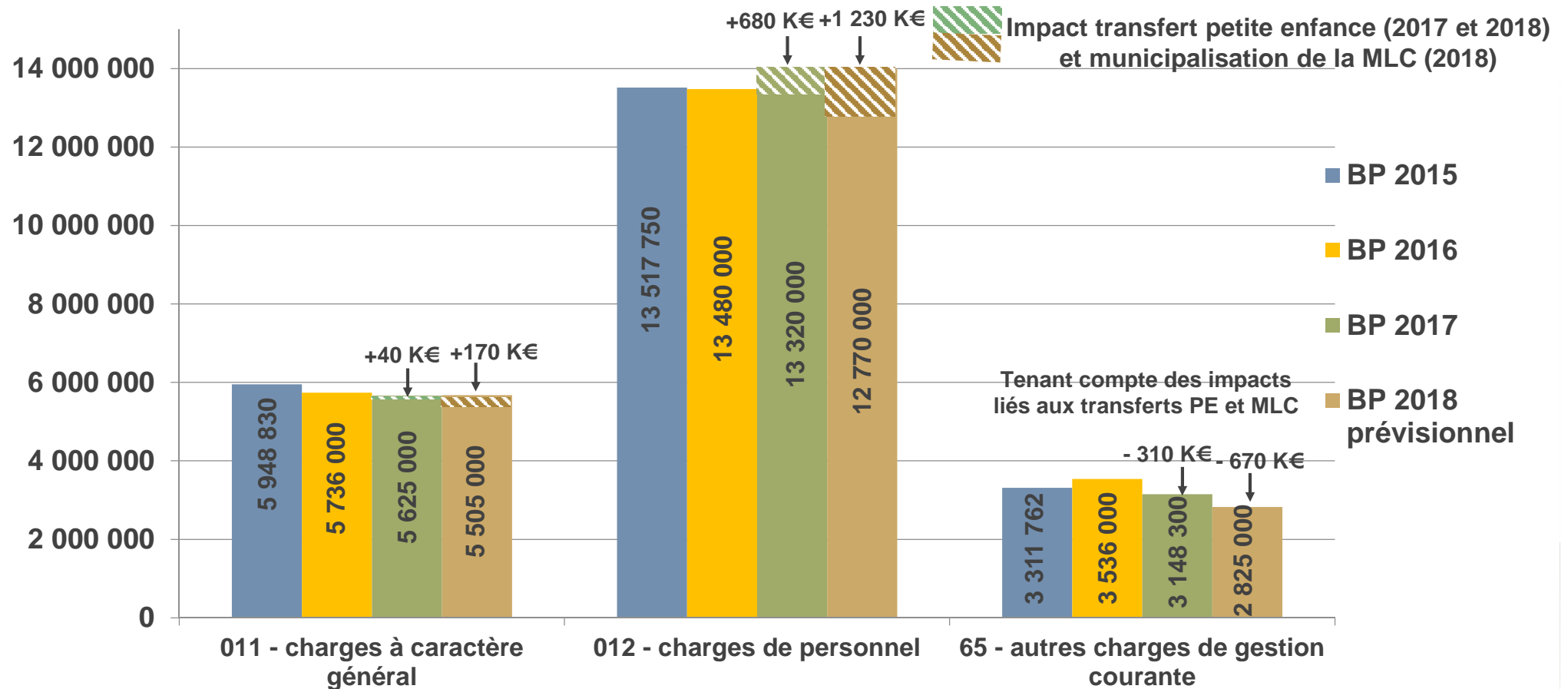


# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

- *Les principales hypothèses retenues pour construire le BP 2018*
- Prise en compte des impacts budgétaires liés au transfert de la gestion de la petite enfance à la Ville intervenu le 1er avril 2017 et de la municipalisation de la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) prévue le 1er juillet 2018
- Diminution des charges à caractère général (chapitre 011) pour la 4ème année consécutive
- Réduction des charges de personnel pour la 3ème année consécutive
- Maintien de l'enveloppe globale allouée aux associations à son niveau de 2017
- Pas de hausse des tarifs municipaux
- Pas de hausse des taux d'imposition depuis le début du mandat (taux TH = 18,07%, taux TF = 21,80%)
- Pas d'emprunts nouveaux pour financer nos investissements pour la 3ème année consécutive

# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

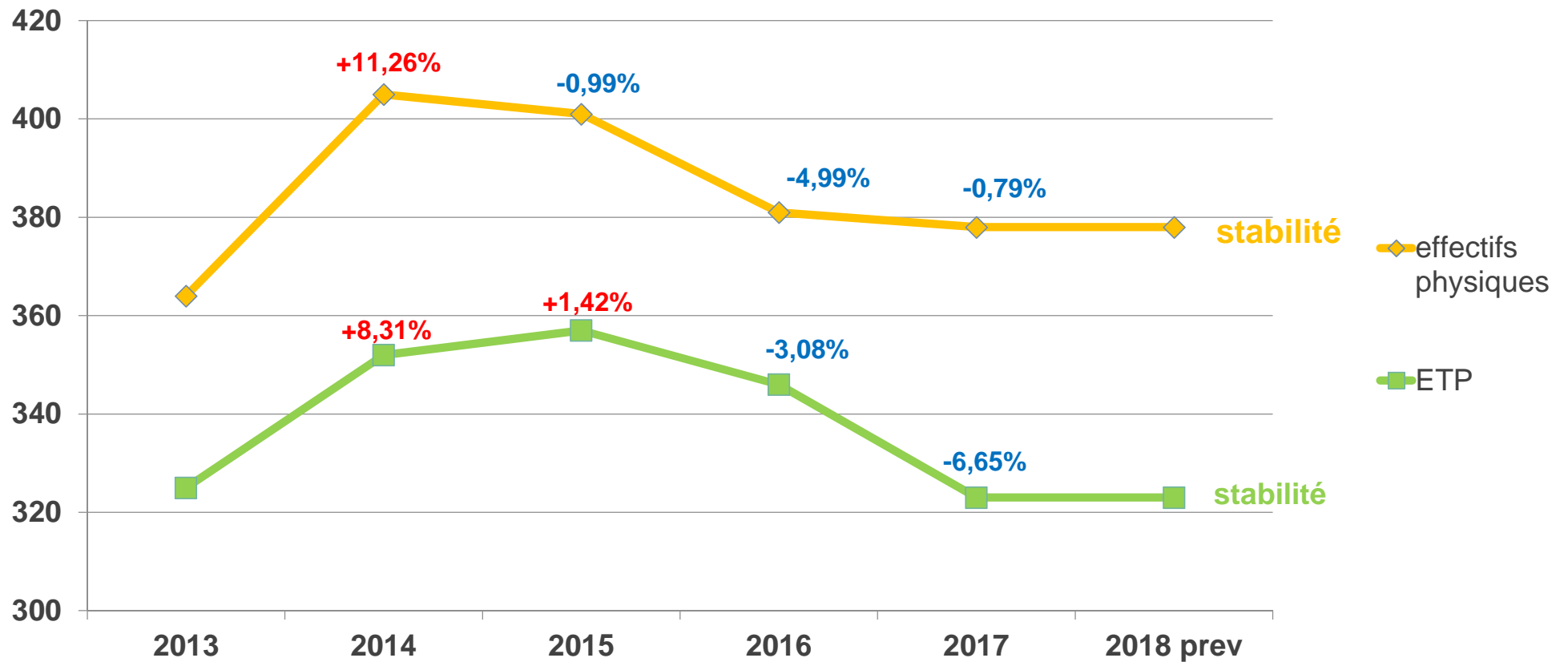
→ *Un niveau d'autofinancement satisfaisant grâce à la poursuite des efforts de gestion menés depuis le début du mandat...*



Autofinancement prévisionnel 2018 = 5 M€

# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

*... particulièrement sur l'organisation interne...*



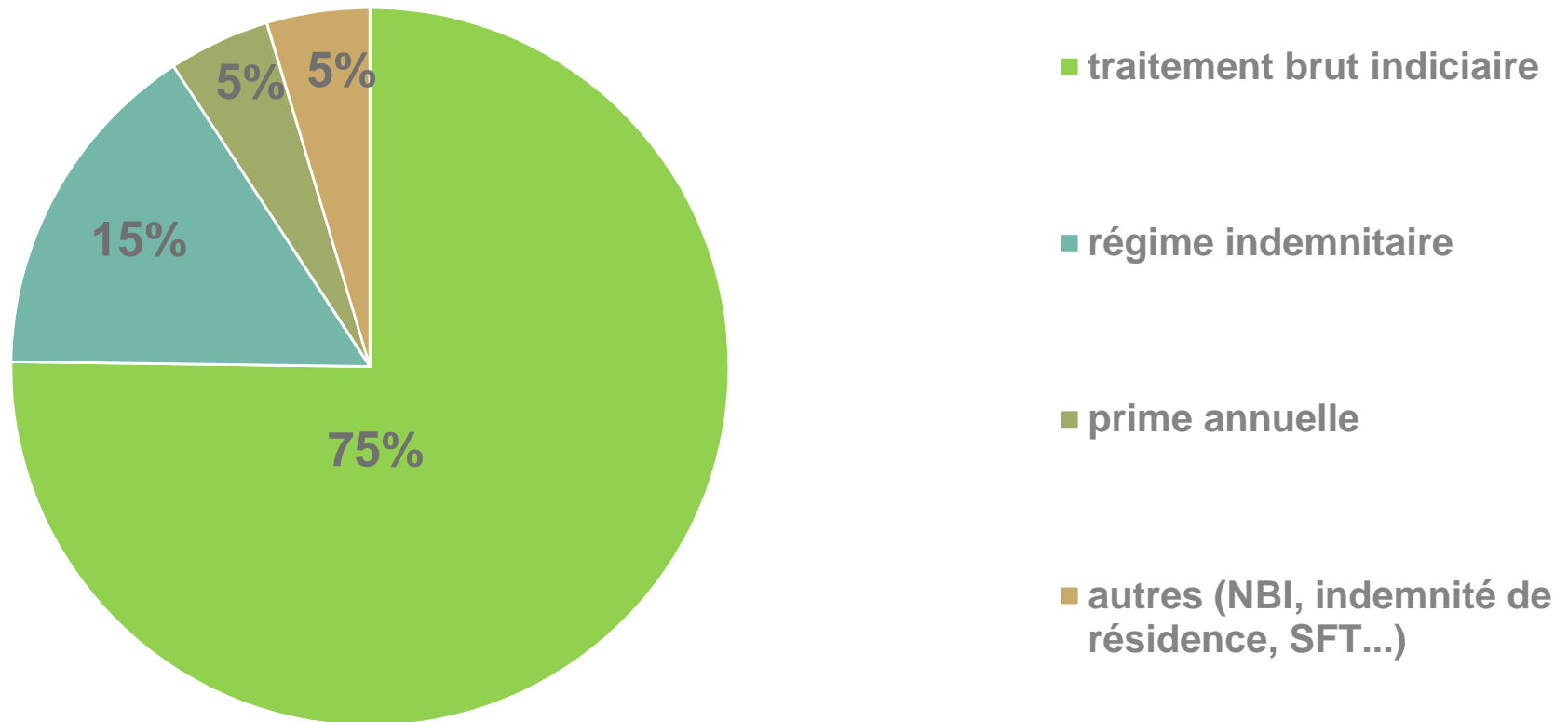
\* Hors impact du transfert de la petite enfance (20 ETP pour 23 agents) et de la municipalisation de la MLC (10 ETP pour 17 agents)



# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

*... particulièrement sur l'organisation interne...*

Etat de la rémunération annuelle 2017 du personnel de la Ville



# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

*... particulièrement sur l'organisation interne...*

## **1/ Temps de travail des agents communaux :**

- 1 607 heures / an, correspondant à la durée légale du travail
- ARTT : 14 jours par an

## **2/ Avantages en nature :**

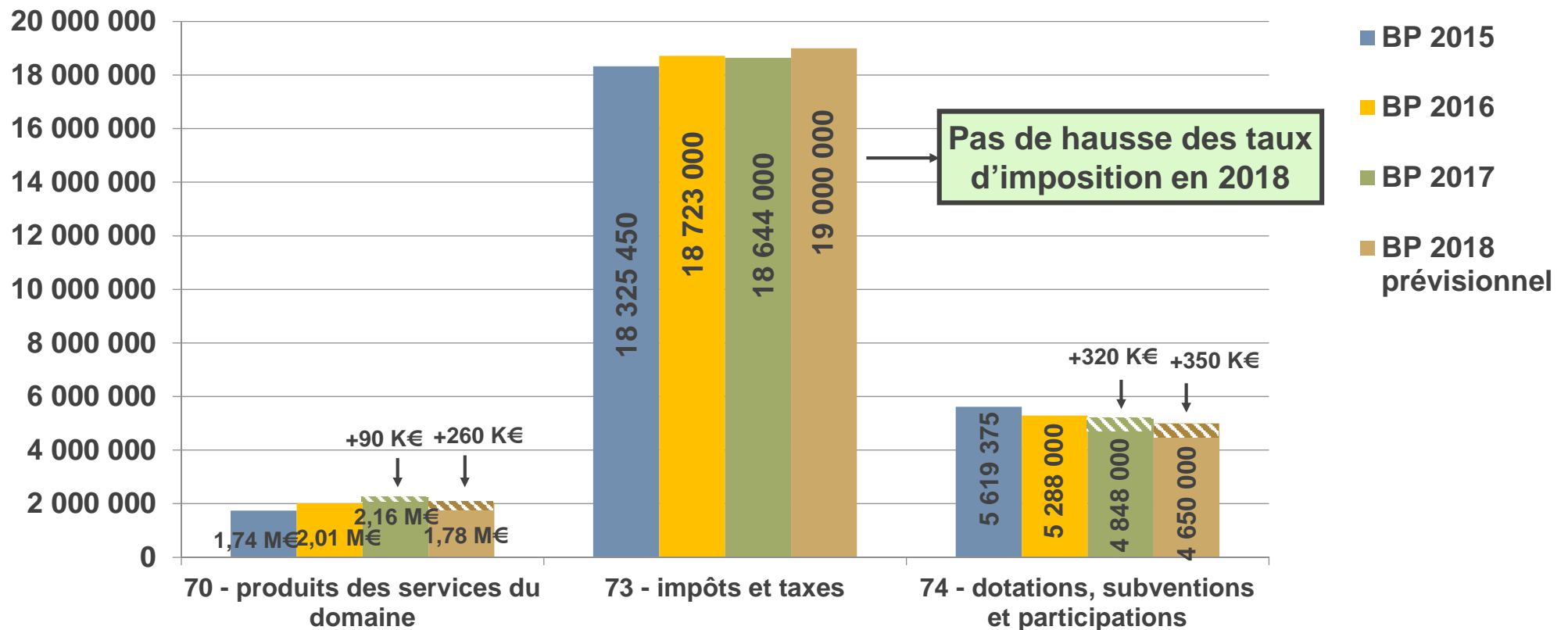
- 13 logements de fonction mis à disposition, dont :
  - 6 pour nécessité absolue de service
  - 7 par convention d'occupation précaire avec astreinte
- 2 véhicules de fonction (+ 6 véhicules de service avec remisage à domicile)

## **3/ Revalorisation annuelle du régime indemnitaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (374 000 €, soit environ 935 € par agent)**



# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

... permettant une nouvelle fois d'équilibrer le budget sans avoir à recourir ni au levier fiscal...



→ Pas de hausse des taux d'imposition depuis le début du mandat : taux TH = 18,07%  
et taux TF = 21,80%

# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

*...ni à l'emprunt...*

	2014	2015*	2016	2017	2018 prévisionnel
<b>Remboursement en capital de la dette</b>	1,63 M€	2,28 M€ (dont 867 K€ de remboursement anticipé)	2,08 M€ (dont 515 K€ de remboursement anticipé)	1,6 M€	1,6 M€
<b>Emprunts nouveaux mobilisés</b>	4,85 M€	2 M€	-	-	Pas d'emprunt nouveau
<b>Variation de l'encours de dette</b>	<b>+3,22 M€</b>	<b>-0,28 M€</b>	<b>-2,08 M€</b>	<b>-1,6 M€</b>	<b>-1,6 M€</b>

→ Sur les 3 exercices suivant le refinancement des emprunts toxiques (2016, 2017 et 2018), la Ville se sera désendettée de 5,28 M€

\* Hors pénalités de refinancement des emprunts toxiques (5,55 M€ IRA et 0,73 M€ perte de change)



# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

*... et de diminuer ainsi notre encours de dette pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive...*

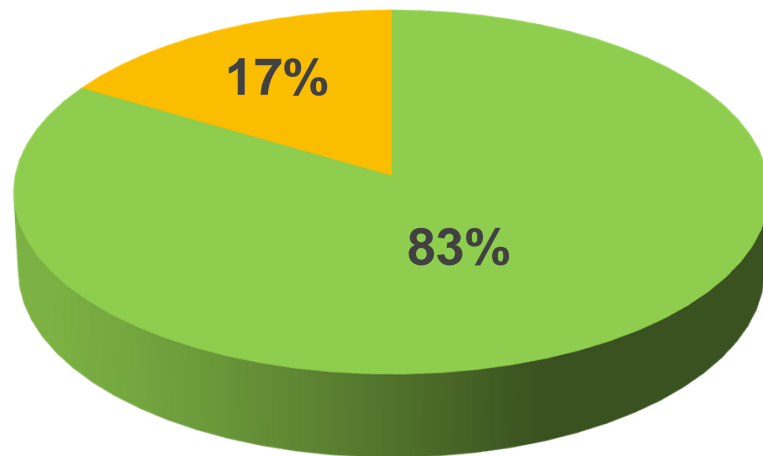
	2014	2015	2016	2017 prévisionnel	2018 prévisionnel
<b>Encours de dette</b>	23,8 M€	29,8 M€ (dont IRA* de 5,55 M€ et perte de change de 0,73 M€)	27,7 M€	26,1 M€	24,5 M€
<b>Epargne brute</b>	3,1 M€	3,6 M€	4,1 M€	4,4 M€	Sera connu sur la base du CA 2018
<b>Capacité de désendettement</b>	7,6 ans	8,2 ans	6,7 ans	5,9 ans	Sera connu sur la base du CA 2018

\* IRA : Indemnité (pénalité) de Remboursement Anticipé des emprunts toxiques

# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

*... et de diminuer ainsi notre encours de dette pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive...*

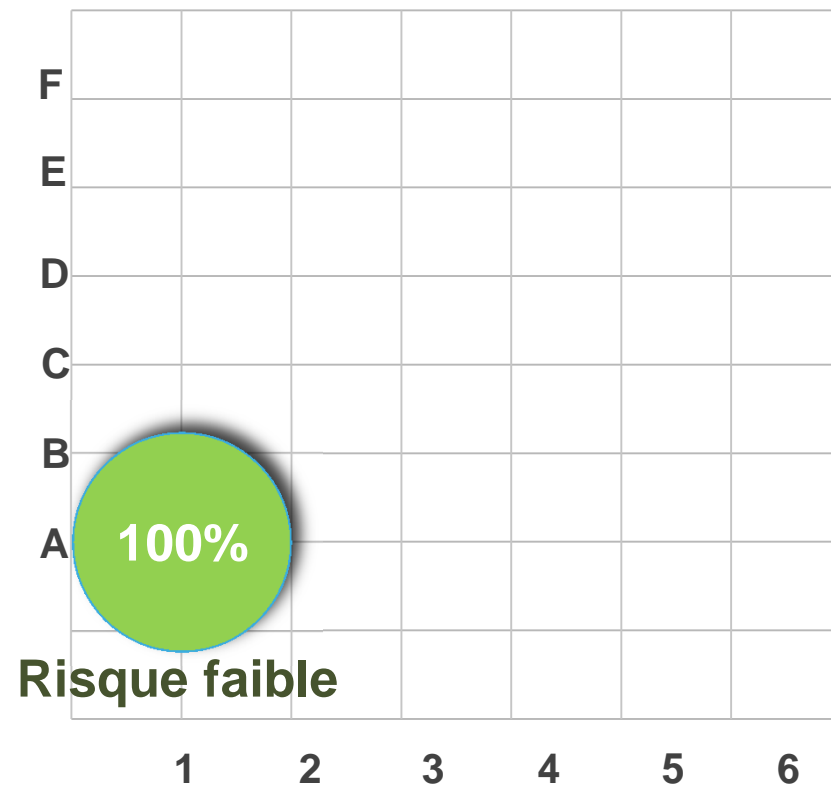
Structure de la dette au 31/12/2017  
Encours total = 26,1 M€



■ taux fixe (21,8 M€)

■ taux variable (4,3 M€)

Structure de la dette selon la  
charte Gissler



# A MONTMORENCY, DES FINANCES TOUJOURS AUSSI SOLIDES

... tout en augmentant significativement les dépenses d'équipement

PROJETS	2017	2018	2019	2020	2021
Construction d'une nouvelle école maternelle et restructuration de l'école élémentaire Ferry	200 000 €	650 000 €	4 000 000 €	3 650 000 €	3 700 000 €
Restructuration du centre ville	1 500 000 €	200 000 €	270 000 €	0 €	
Accessibilité arrêts de bus aux PMR (ligne 13 et 15)		165 000 €	165 000 €		
Rénovation du parking du Cœur de ville	0 €	800 000 €	0 €	0 €	
Aménagement du Parc de la Serve		170 000 €			
travaux vigipirate (clôtures groupes scolaires)		100 000 €			
Maîtrise foncière	260 000 €	440 000 €	0 €	0 €	
Stationnement	180 000 €	0 €	0 €	0 €	
Révision du PLU	24 500 €	0 €	0 €	0 €	
Travaux PM + CCAS		350 000 €	120 000 €		
Terrain synthétique		900 000 €			
Travaux terrains tennis		200 000 €	200 000 €		
Entretien du patrimoine	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €
Accessibilité des bâtiments	350 000 €	370 000 €	600 000 €	700 000 €	700 000 €
Installation chaufferies	155 000 €	155 000 €	155 000 €	155 000 €	155 000 €
Patrimoine historique	200 000 €	200 000 €	200 000 €	50 000 €	50 000 €
Amélioration énergétique des bâtiments	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Travaux de voirie	450 000 €	400 000 €	450 000 €	400 000 €	400 000 €
Éclairage public	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €
Systèmes d'Informations et Télécommunications (SIT)	248 000 €	enveloppe basculée sur la Dotation Non Individualisée (DNI)			
<b>Sous total des PROJETS</b>	<b>4 287 500 €</b>	<b>5 820 000 €</b>	<b>6 880 000 €</b>	<b>5 675 000 €</b>	<b>5 725 000 €</b>
<b>Dotation non individualisée</b>	<b>955 350 €</b>	<b>1 266 540 €</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>
<b>Total général</b>	<b>5 242 850 €</b>	<b>7 086 540 €</b>	<b>7 880 000 €</b>	<b>6 675 000 €</b>	<b>6 725 000 €</b>

→ Hausse des dépenses d'équipement de plus de 35% par rapport à 2017





# LES GRANDS PROJETS DE 2018

# LES GRANDS PROJETS DE 2018

- Lancement opérationnel de la restructuration et de l'extension de l'école Ferry
- Aménagement du Parc de la Serve
- Rénovation du parking Cœur de Ville
- Restructuration du centre-ville (suite)
- Aménagement des nouveaux locaux de la police municipale (en 2018) et du CCAS (en 2019)
- Travaux de réhabilitation des terrains de tennis aux Gallerands
- Mise en accessibilité des arrêts de bus de la ligne 13
- Aménagement d'un terrain synthétique au Parc des Sports

# LES GRANDS PROJETS DE 2018

- Commémoration du Centenaire de la guerre 14 – 18 :  
Montmorency Ville labellisée
- Municipalisation de la Maison des Loisirs et de la Culture au 1<sup>er</sup> juillet 2018
- Mise en place d'une Gestion Relation Citoyen à la rentrée scolaire de septembre 2018
- Refonte du site internet de la Ville
- Mise en œuvre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information





# CONCLUSION



# CONCLUSION

→ **Des projets ambitieux rendus possibles grâce à une gestion rigoureuse**

**1/ Une diminution des charges à caractère général pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive :**

→ 5,55 M€ prévus au BP 2018 (hors municipalisation de la MLC pour 130 K€), contre 5,62 M€ au BP 2017 (-2,1%) : **baisse cumulée de 800 K€ depuis 2014**

**2/ Une réduction des charges de personnel pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive :**

→ 12,77 M€ hors impacts liés au transfert de la petite enfance (915 K€) et à la municipalisation de la MLC (315 K€ sur 6 mois), contre 13,32 M€ au BP 2017 (**soit une baisse de 4,1%**)

**3/ Un maintien des taux d'imposition depuis le début du mandat**

- taux TH : 18,07% (19,99% pour la moyenne de la strate en 2016)

- taux TFB : 21,80% (23,19% pour la moyenne de la strate en 2016)

**4/ Un autofinancement prévisionnel qui permet de financer nos investissements sans recourir à l'emprunt ...**

→ **7,1 M€ de dépenses d'équipement au BP 2018**, contre 5,2 M€ au BP 2017, soit une hausse de plus de 35%)

**5/ ... et donc de poursuivre la diminution de l'encours de dette (24,5 M€ à fin 2018)...**

**6/ ... tout en améliorant le niveau de service rendu aux Montmorencéens.**